

Séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi, le 4 MAI 2009 à 19 h, Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier et M. Jean-Guy Marois, formant quorum.  
Le conseiller Serge Gilbert est absent.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

**Ouverture de la réunion à 19 h 00.**

**1. Ouverture de la séance**

**1.1 Ordre du jour**

2009-122 Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'adopter l'ordre du jour.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2. Règlements d'urbanisme**

**2.1 Avis de motion – Règlement plan d'urbanisme numéro 263-2008 remplaçant le règlement plan d'urbanisme numéro 144-88**

2009-123 Le conseiller Poulin donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement plan d'urbanisme 263-2008 remplaçant dans son ensemble le règlement plan d'urbanisme 144-88.

**2.2 Avis de motion – Règlement de zonage numéro 264-2008-1 remplaçant le règlement de zonage numéro 145-88**

2009-124 Le conseiller Guillemette donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement de zonage 264-2008-1 (sans éléments désapprouvés) remplaçant dans son ensemble le règlement de zonage 145-88.

**2.3 Avis de motion – Règlement de lotissement numéro 265-2008-1 remplaçant le règlement de lotissement numéro 146-88**

2009-125 Le conseiller Marois donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement de lotissement 265-2008-1 (sans éléments désapprouvés) remplaçant dans son ensemble le règlement de lotissement 146-88.

**2.4 Avis de motion – Règlement de construction numéro 266-2008 remplaçant le règlement de construction numéro 212-2002**

2009-126 Le conseiller Cloutier donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement de construction 266-2008 remplaçant dans son ensemble le règlement de construction 212-2002.

**2.5 Avis de motion – Règlement de permis et certificats numéro 267-2008 remplaçant le règlement de permis et certificats numéro 149-88**

2009-127 Le conseiller Poulin donne avis de motion avec demande de dispense de lecture qui sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement de permis et certificats 267-2008 remplaçant dans son ensemble le règlement de permis et certificats 149-88.

**3. Période de questions**

Aucune question n'est posée.

- 2009-128**
4. **Levée de la session.**  
Il est proposé par le conseiller Cloutier que la levée de la session soit prononcée. Il est 19 h 07.

**CANTON DE LINGWICK**

---

Céline Gagné, Mairesse

---

Monique Polard, directrice générale  
et secrétaire-trésorière